

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**PROGRAMMES AVONEGO 2022**  
**CYCLE 1 « L'ESSENTIEL »**  
**ACCOMPAGNEMENT AUX MODES AMIABLES**  
**FORMATION DE BASE A LA MEDIATION**

En Distanciel ou Présentiel à Marseille selon les conditions sanitaires

De 9h00 à 13h et de 14h à 18h00

Nom : Prénom : Date de naissance :

Profession :

Si avocat- précisez le barreau :

date de prestation de serment :

Adresse

Code postal :

Ville :

E-mail :

Téléphone portable :

Souhaite s'inscrire (*entourez votre choix d'un cercle*) :

- **Au module 1,**
- **Au module 2,**
- **Aux modules 1+2,** (formation de base), à la négociation et la médiation, [référéncée par la FFCM](#).

Le présent bulletin d'inscription est à retourner renseigné, daté et signé **par courriel**. A réception, vous sera envoyée un questionnaire d'analyse de vos besoins, puis une convention de formation à retourner signée par un autre courriel avant le début de la formation.

Le règlement est effectué par virement ou chèque lors de la signature de la convention de formation. Les conditions financières et le calendrier, qui peut être modifié selon les opportunités des stagiaires, sont sur la page suivante.

**L'organisme de formation est certifié QUALIOPI, le coût peut être pris en charge par le FIFPL, le OPCO, FONGECIF, POLE EMPLOI. Il est éligible au crédit d'impôts-formation (80 heures pour 2022) et déductible des frais professionnels**

*Pour toute question concernant votre formation : Tel mobile ou courriel ci-dessous*

120, rue Condorcet, 13016 Marseille  
06.33.77.13.81

<http://www.hoapi-mediation.fr/> [christian.rousse@hoapi-mediation.fr](mailto:christian.rousse@hoapi-mediation.fr)

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

N° TVA Intra – FR 78 322253907

SIRET 322 253 907 00057

## CYCLE 1 « L'ESSENTIEL »

### Conditions financières et Calendrier pour 2022 :

PROGRAMMES	DATES, MODULES	COUTS
------------	----------------	-------

**Vous entourez d'un cercle le tarif qui vous correspond (colonne 3)**

<p><b>« L'ESSENTIEL »</b> <b>Module 1</b></p> <p><b>Négociation :</b> <b>- Méthode</b> <b>- Accompagnement</b></p> <p><b>16 heures</b></p>	<p><b>20 mai 2022 de 9h00 à 18h00 Atelier 1</b></p> <p>Les connaissances et qualités utiles en négociation (négociation « dure » et négociation « raisonnée »)</p> <p><b>21 mai 2022 de 9h00 à 18h00 Atelier 2</b></p> <p>La négociation en méthode collaborative et en procédure participative, en conciliation et en médiation</p>	<p><b>Avocat au barreau de Marseille :</b> 400,00€HT soit 480,00€TTC</p> <p><b>Tout autre professionnel :</b> 440,00€HT soit 528,00€TTC</p>
--	--	---

<p><b>« L'ESSENTIEL »</b> <b>Module 2</b></p> <p><b>Médiation :</b> <b>- Méthode</b> <b>- Accompagnement</b></p> <p><b>24 heures</b></p>	<p><b>17 juin 2022 de 9h00 à 18h00 Atelier 3</b></p> <p>Etablir les règles du jeu et connaître l'histoire du conflit vécu par chaque partie, dans son contexte.</p> <p><b>24 juin 2022 de 9h00 à 18h00 Atelier 4</b></p> <p>Approfondir les causes du différend, les ressentis et les besoins de chaque partie. Accompagner les participants à la compréhension mutuelle des causes des problèmes et des besoins.</p> <p><b>25 juin 2022 de 9h00 à 18h00 Atelier 5</b></p> <p>Mettre en œuvre des méthodes de recherche de tous les possibles – Voyager dans les solutions - Choisir les solutions qui puissent satisfaire au mieux les besoins de chaque partie. Rédiger l'accord final</p>	<p><b>Avocat au barreau de Marseille :</b> 600,00€HT soit 720,00€TTC</p> <p><b>Tout autre professionnel :</b> 660,00€HT soit 792,00€TTC</p>
--	--	---

### Tarif préférentiel pour inscription globale aux 2 modules

<p><b>« L'ESSENTIEL »</b></p> <p><b>Module 1 + Module 2</b> <b>40 heures</b></p>	<p><b>Ateliers 1 à 5</b></p> <p>Obtenir le certificat de réalisation de la formation de base à la médiation référencée FFCM</p>	<p>Avocat au barreau de Marseille: <b>900,00€HT, soit 1080,00€TTC</b></p> <p>Tout autre professionnel* : <b>1100,00€HT, soit 1320,00€TTC</b></p>
--	---	--

Fait à

le

Signature